

COMMUNE DE GRÉZELS
Séance du 22 juin 2026

Date de la convocation: 15/06/2026

*Le vingt-deux juin deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée,
s'est réunie sous la présidence de Sébastien PEREZ*

Membres en exercice :
11

Présents : 8
Quorum atteint : oui
Votants: 10
Pour: 10
Contre: 0
Abstentions: 0

Présents : Sébastien PEREZ, Serge LEVERGEOIS, Christine COGNÉ, Patrick JOUCLAS, Agnès CHAPELET-VOYE, Monique RIVIERRE, Valérie JAMPIERRE, Quentin FOURNIÉ

Représentés : Maurin BERENGER représenté par Sébastien PEREZ,
Anthony MARUESCO représenté par Serge LEVERGEOIS

Excusés : Marianne PEROCHEAU

Absents :

Secrétaire de séance : Christine COGNÉ

Objet: Nomination du secrétaire de séance et approbation du procès-verbal de la séance précédente - D_2026_33

1. Nomination du secrétaire de séance

Conformément aux dispositions des articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal procède à la désignation d'un secrétaire de séance.

Après délibération, le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Christine COGNÉ comme secrétaire de séance.

2. Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le procès-verbal de la séance du 5 mai 2026 a été transmis aux membres du Conseil Municipal avant la présente réunion. Il est demandé de détailler les sigles.

Après lecture et mise aux voix, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance précédente à l'unanimité.

Le maire de GRÉZELS,
Sébastien PEREZ



Le/la secrétaire de séance,
Christine COGNÉ